

Tristan Coignard

*Une histoire d'avenir. L'Allemagne et la France face au défi cosmopolitique (1789-1925)*

Heidelberg: Universitätsverlag Winter, 2017, 513 p.

L'enjeu du livre est de reconstituer l'évolution d'un concept clé du XVIII<sup>e</sup> siècle en montrant quels engagements il a permis de légitimer et comment il s'est transformé en fonction des circonstances historiques. Cette reconstitution repose sur une analyse des mutations sémantiques du concept, analyse qui fait apparaître les césures politiques dans le contexte franco-allemand. Dans un premier temps, au moment de la Révolution française, le cosmopolitisme a été associé au champ lexical de la fraternité, qui met en évidence la portée à la fois universelle et affective du lien entre les hommes : l'empathie est alors conçue comme un facteur de cohésion pour la communauté des citoyens du monde. La notion de fraternité connaît son apogée avec la Révolution de 1848-1849 et devient symptomatique de l'échec de celle-ci. Le lien universel et affectif se révèle impuissant face aux intérêts spécifiques à chaque nation et à chaque mouvement national. En réaction à cette déconvenue, les théories de l'internationalisme abandonnent les références à la fraternité cosmopolitique, même si le terme lui-même se retrouve encore au XX<sup>e</sup> siècle comme signe de ralliement du mouvement ouvrier. On lui substitue l'idée selon laquelle la solidarité entre les peuples doit être fondée sur une communauté d'intérêts partagés au sein du prolétariat. L'internationalisme ainsi défini, notamment par Engels et Marx, est à la fois mis en pratique et révisé sous la II<sup>e</sup> Internationale qui, dans son combat pour la paix, n'exclut pas de coopérer avec d'autres classes sociales. Cette reconfiguration de l'engagement internationaliste permet en dernier lieu aux citoyens du monde d'assumer pleinement l'héritage des Lumières, avec l'affirmation d'un cosmopolitisme juridique, notamment sous la forme du juripacisme, et d'un cosmopolitisme démocratique, avec la défense des droits de l'homme et du régime républicain. L'une des expressions de ce cosmopolitisme synthétique est la notion de « réconciliation » que les militants tentent d'imposer dans les années 1920.

Cette étude fait apparaître à la fois les continuités, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, dans l'affirmation d'un militantisme au nom du cosmopolitisme et une proximité croissante dans l'acception même du concept de « citoyen » entre l'Allemagne et la France. Si l'exemplarité de la citoyenneté française est une constante, les militants des causes cosmopolitiques reconnaissent progressivement les limites de la prétention à en faire la quintessence d'une citoyenneté du monde. De ce point de vue, l'histoire franco-allemande des engagements politiques témoigne d'un long processus d'apprentissage vers une conscience démocratique partagée. Le paradigme cosmopolitique apparaît comme un élément important de ce processus dans la mesure où il incite, de part et d'autre, à un décentrement, à une remise en question d'une citoyenneté fondée exclusivement sur l'autoréférence.